L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 78. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 MARS 1877. 60me Année.

DUFOUR & RANEY,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN 27 MARS.

VENTES A L'ENCHERE DE CE JOUR

Par D. H. Murphy & Son, aux Nos 122 et 120 de la rue des Magasins—articles en grands lots, meubles.

Par S. Guinault, en cette ville, rues Bienville et Marais—épiceries.

Voir—Voir l'annonce d'encan de D. H. Murphy & Son.

SPECTACLES.

Mardi, 27 Mars 1877.

ACADEMIE.—Fleury et Money.

Complications et Confusion.

Nous persistons toujours dans notre conviction que le gouvernement de Francois T. Nicholls, s'il maintient ses droits d'une façon inébranlable, ne sera pas renversé par l'emploi de la force militaire des Etats-Unis. Cela dit, nous devons reconnaître que les choses sont loin d'avoir pris, depuis quelques jours, une tournure aussi favorable que nous le désirions, si nous en croyons des dépêches qui, cependant, nous devons le faire remarquer, n'ont rien d'officiel.

Les points signalés par ces dépêches sont les suivants :

Le Président se serait plaint avec quelque vivacité de ce que le Sud se sujet mépris sur ses intentions, et il aurait déclaré qu'il n'avait jamais dit qu'il retirerait les troupes et qu'il n'avait autorisé personne à faire cette promesse en son nom.

Le bruit aurait couru à Washington que les deux membres les plus favorables au Sud dans le Cabinet, Evarts et Carl Schurz, en seraient bientôt écartés pour être envoyés comme ministre, le premier à Londres, le second à Berlin.

Enfin, le président persisterait à envoyer une commission en Louisiane et le vice-président Wheeler aurait consenti à se mettre à la tête de cette commission.

Si ces trois informations sont exactes, elles n'ont rien de rassurant.

La déclaration du Président serait purement et simplement un refus de reconnaître les engagements pris en son nom par ses affidés, MM. Foster et Stanley Matthews. Il est très sérieusement question d'une protestation que les représentants de la Louisiane adresseraient au Président contre l'envoi d'une commission et il est probable que si cette protestation restait sans effet, les engagements donnés au nom de M. Hayes avant l'inauguration seraient livrés à la publicité.

On sait dans quelles circonstances ces engagements ont été pris. Il était au pouvoir de la majorité démocratique de la Chambre d'empêcher que le compte des votes électoraux fût terminé avant le 4 mars et par conséquent de rendre impossible la proclamation du résultat que les décisions de la commission arbitrale avaient rendu favorable à M. Hayes. Certains démocrates du Sud, au nombre desquels étaient les représentants de la Louisiane, en refusant de se joindre à la tactique de leurs collègues, ont assuré la proclamation de l'élection de M. Hayes. Mais ils n'ont agi ainsi que parce qu'ils ont reçu, de la part d'amis autorisés de M. Hayes, la promesse formelle qu'il ne tromperait pas les gouvernements de Nicholls et de Hampton. Nous ne connaissons pas les termes exacts de ces engagements, mais nous savons que depuis l'inauguration, les dépêches générales et particulières n'ont cessé d'annoncer le retrait des troupes comme devant avoir lieu incessamment comme conséquence des engagements pris.

Si les représentants de la Louisiane protestent contre l'envoi d'une commission, c'est qu'ils considèrent que les engagements sont violés par cette prolongation du *statu quo*. Nous devons voir dans cette protestation un fait très grave, car elle établit ce que nos représentants ont été indignement joués par des hommes qu'ils n'avaient pas autorité pour engager M. Hayes, ou bien, ce qui serait encore plus significatif, que le Président se croit assez fort pour n'avoir plus égard à des engagements pris en son nom avec son consentement tacite ou expresse.

Il faut attendre, cependant, pour tirer cette conclusion, que la protestation soit un fait certain. Mais nous avons été si souvent joués et si souvent dupés que rien ne peut plus nous étonner.

En ce qui concerne la retraite de Evarts et de Schurz du cabinet, nous n'avons encore qu'un simple bruit, mais il est, malheureusement, vraisemblable.

Ces deux hommes, bien qu'ayant leurs faiblesses, ne sont pas assez maléables pour que la faction qui aspire à contrôler l'administration fédérale, ne fasse pas tous ses efforts pour les écarter. Ils seraient remplacés par des hommes secondaires qui seraient aisément dominés par Sherman et ses collègues. M. Hayes se trouverait alors entouré d'un cabinet dans lequel sa politique, de non intervention n'aurait plus de défenseurs sincères et où la seule préoccupation serait de rassurer par tous les moyens possibles, le parti républicain.

Quand nous voyons que partout dans la presse et dans les cercles politiques et commerciaux, il n'y a qu'une voix pour blâmer l'envoi d'une commission en Louisiane, envoi qui a pour conséquence un nouveau délai apporté à une solution qui est aussi impatiemment désirée au Nord qu'au Sud, nous ne pouvons nous empêcher de considérer comme très suspecte l'adoption d'une pareille mesure par M. Hayes et son cabinet.

Les divers prétextes mis en avant pour justifier l'envoi de cette commission n'ont aucune consistance. M. Hayes est parfaitement fixé sur l'état des choses et il n'a pas besoin de nouveaux renseignements. L'idée qu'il envoie cette commission par intérêt pour la sécurité de Packard et de son clan, est tout simplement ridicule.

Il n'y a pas neuf, qu'un important intérêt de parti qui puisse expliquer la violation des engagements pris, le défi porté à l'opinion publique dans tout le pays, et l'injustice flagrante commise envers le peuple de la Louisiane, dont les intérêts sont gravement lésés par la prolongation du *statu quo*. Cet intérêt c'est l'élection du sénateur. Si M. Hayes n'a pas demandé que la législature légale nommât un sénateur agréable à son parti, c'est qu'il attendait que l'offre lui en fût faite.

C'est là une simple supposition, dira-t-on. Sans doute, mais elle est tellement vraisemblable qu'elle s'impose naturellement à l'esprit. Mieux vaut, selon nous, examiner à l'avance une pareille éventualité afin d'attendre qu'elle se présente avec des exigences plus grandes encore.

Notre législature doit s'ajourner de mardi et c'est là le véritable objet de la commission en plaidé du délai apporté à la réalisation du programme de M. Hayes, car la commission n'est qu'un procédé dilatoire, et si cela est positif, elle doit délibérer sans retard sur la part à prendre.

S'il faut arriver à créer un sénateur comme condition de rétablissement de self-gouvernement en Louisiane, autant vaut le faire aujourd'hui que dans dix mois et on finit. Si, au contraire, la législature doit refuser jusqu'au bout d'accepter une pareille condition, elle doit fermer la porte à toute propositions, à toute offre de compromis, en élisant immédiatement un sénateur des Etats-Unis et qu'elle s'ajourne après avoir voté les lois de revenu, en laissant au gouverneur Nicholls le soin de défendre son gouvernement contre toute prétentions et contre toute attaque.

Si lors de la session de la législature en janvier, on eût pu prévoir l'issue de l'élection présidentielle, il eut peut-être été de bonne politique d'offrir à l'Etat de donner au sénateur de la législature le choix du sénateur afin d'assurer l'installation de Nicholls à la suite d'une véritable victoire de la légalité. Ce qui n'a pas été fait alors peut encore être fait aujourd'hui. Si nous nous trompons, si nous sommes dupes de fausses informations, nous serons heureux d'être démentis par les événements. Mais